



le futur en construction

DEPARTEMENT SECURITE STRUCTURES ET FEU
Réaction au feu

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA07-0150 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1

Notification par l'état français auprès de la commission Européenne sous le n°0679.

Norme Produit

NF EN 14041 : « Revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles »

A la demande de : TARKETT GDL SA
ZI Eselborn-Lentzweiler
2 Op der Sang
9779 LENTZWEILER
LUXEMBOURG

Marque(s) commerciale(s) : ACCZENT EXCELLENCE 70 RUBY
ACCZENT EXCELLENCE 4 RUBY
ACCZENT EXCELLENCE 70 OPAL

Description sommaire : Revêtement de sol
(description détaillée au paragraphe 2)

Date du rapport : 29 mai 2012

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 pages.

Modification du document pour changement de marques commerciales et modification de la masse surfacique nominale.

Le document RA07-0150 du 29 mai 2012 annule et remplace le document RA07-0150 du 29 avril 2009.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1.

2. Description du produit

Revêtement de sol vinylique essayé en pose collée sur panneau de particules de bois de 19 mm d'épaisseur.

Revêtement de sol à base de polychlorure de vinyle constitué d'une couche d'usure transparente de 0,70 mm d'épaisseur protégeant un décor et d'un envers compact armé d'un voile de verre.

Masse surfacique nominale : 3000 g/m².

Epaisseur nominale : 2 mm.

Coloris : divers.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	TARKETT GDL SA ZI Eselborn-Lentzweiler 2 Op der Sang 9779 LENTZWEILER LUXEMBOURG	ES541120226	Dossier d'extension	-
	TARKETT SAS 2 Rue François Sommer 08203 SEDAN FRANCE	ES541070214	RA07-0150	EN ISO 11925-2 EN ISO 9239-1

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres conformité
EN ISO 11925-2 Exposition de surface de 15 secondes	ACCZENT EXCELLENCE 70 RUBY ACCZENT EXCELLENCE 4 RUBY ACCZENT EXCELLENCE 70 OPAL	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres continu : moyenne
EN ISO 9239-1	ACCZENT EXCELLENCE 70 RUBY / ACCZENT EXCELLENCE 4 RUBY / ACCZENT EXCELLENCE 70 OPAL	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	8,52 451

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant le(s) article(s) 12.6 et 12.9.2 de la norme NF EN 13501-1.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées
B_{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} - s1

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

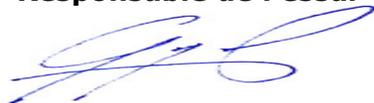
- Une épaisseur nominale de 2 mm.
- Une masse surfacique nominale de 3000 g/m².

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finales suivantes :

- En pose collée sur tout panneau dérivé du bois de masse volumique $\geq 470 \text{ kg/m}^3$ et sur tout support classé A2_{fl}-s1 ou A1_{fl} de masse volumique $\geq 1200 \text{ kg/m}^3$.

Champs-sur-Marne, le 29 mai 2012

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



Franck GOGUEL

**Le Chef du laboratoire
Réaction au Feu**



Nicolas ROURE

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT